

l'établissement de cours analogues dans d'autres villes du pays?

L'hon. M. Pickersgill: On n'a appelé mon attention sur aucune autre ville. Je me suis renseigné particulièrement au sujet de Winnipeg, Hamilton et Vancouver qui sont les trois villes où on pourrait le plus s'attendre de trouver un état de choses analogue. Je ne sais si les cours sont plus efficaces dans ces villes qu'à Montréal ou à Toronto ou quelle en est la raison, mais on me dit que les causes y sont entendues avec célérité et de façon très satisfaisante. Le gouvernement fédéral ne veut prendre de mesures de ce genre que si la chose est nécessaire. En effet, dans les petites villes sans aucun doute les honoraires de \$10 seraient loin de suffire à acquitter les frais, s'il fallait établir des rouages distincts. Nous ne le voulons pas. Par ailleurs, à Toronto et à Montréal, c'est sans aucun doute le meilleur moyen de faire face à la situation.

(Le crédit est adopté.)

DIVISION DES AFFAIRES INDIENNES

ASSISTANCE AUX INDIENS

643. Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire, \$350,000.

M. Castleden: Le ministre peut-il nous donner la ventilation de ce crédit supplémentaire de \$350,000 qu'il désire apparemment pour du matériel et des fournitures supplémentaires?

L'hon. M. Pickersgill: Ce crédit, monsieur le président, est tout simplement destiné à payer du matériel et des fournitures supplémentaires pour secourir des cultivateurs indiens et les Indiens normalement employés comme ouvriers agricoles sur des fermes non indiennes et qui ont eu à souffrir de la situation économique l'hiver dernier. Le chômage de l'hiver dernier a atteint plus durement les Indiens que la plupart des autres gens, probablement parce que les Indiens comptent un plus grand nombre de personnes dont les emplois sont irréguliers. Lorsqu'il y a du travail pour tout le monde, ils finissent toujours par en trouver, mais lorsqu'il y a chômage, ils ont moins à faire. Dans bien des cas, sur les Prairies, ils ont partagé le sort des autres cultivateurs dont les récoltes n'étaient pas satisfaisantes. Nous n'avons pas calculé convenablement le montant qu'il convenait d'inscrire à l'un ou l'autre de ces postes. Il s'agit simplement d'arrondir le montant prévu au budget principal des dépenses.

M. Castleden: Jusqu'ici lorsqu'un Indien avait besoin d'un supplément d'aide, on imputait ordinairement cette somme sur la

caisse de la bande. Il semblerait qu'on doive en conclure que le Gouvernement va maintenant aider directement les Indiens, eu égard à la mauvaise situation économique. Je m'en réjouis fort. Le ministre peut-il nous donner une ventilation de ces chiffres par province ou région?

L'hon. M. Pickersgill: Je ne crois pas possible d'indiquer une ventilation d'un crédit supplémentaire comme celui-ci. Il s'agit tout simplement d'ajouter à un montant déjà voté. En effet, mes crédits principaux ont déjà été adoptés. Nous n'avons pas calculé assez largement,—il s'agit encore ici d'une simple prévision, jusqu'au 31 mars de l'an prochain,—et c'est pourquoi nous avons jugé préférable de demander l'argent tout de suite au lieu d'attendre le mois de mars prochain et d'être éventuellement obligé de l'emprunter aux Finances.

M. Castleden: Quelles seront les modalités de versement aux Indiens nécessiteux?

L'hon. M. Pickersgill: On étudiera les circonstances dans lesquelles se trouve chaque réserve. Il y a peut-être lieu de ne pas laisser sans explication l'observation de l'honorable député. Lorsque les bandes disposent de fonds considérables et qu'on est d'avis qu'elles peuvent s'occuper de leur propre secours, on leur permet de le faire, mais nous ne croyons pas sage de laisser épuiser les caisses des bandes dans les cas de besoins véritables.

M. Castleden: Ces secours seront-ils offerts sans recours aux caisses des bandes?

L'hon. M. Pickersgill: Dans les cas où il y aura vraiment besoin.

M. Castleden: Je tiens à remercier le ministre de l'attention apportée à la question que j'ai soulevée en rapport avec la réserve de Caughnawaga. Son fonctionnaire a donné une excellente explication de la situation à cet endroit. Il y a, je pense, environ 95 familles intéressées et j'ai découvert que plusieurs d'entre elles n'ont pas la moindre idée de ce qui va leur arriver. Je crois qu'on devrait aider le fonctionnaire à diffuser des renseignements précis sur la confiscation projetée des terrains et sur les projets de rétablissement envisagés pour ces gens. Si on ne le fait pas, la situation ne peut manquer de causer beaucoup d'ennuis, car il existe malheureusement des gens pour tirer parti d'une telle situation.

Le fonctionnaire du ministre est un employé très affairé qui, si j'ai bien compris, a été prêté par la Division de la citoyenneté. Je crois sincèrement qu'on devrait lui procurer de l'aide.